

Le développement de la société démocratique et de l'égalisation des conditions.

1 – Problématique

Dans nos sociétés démocratiques, il existe une contradiction fondamentale entre un idéal égalitaire et une réalité sociale, qui reste fortement inégalitaire.

L'**idéal égalitaire** prend sa source dans la disparition des sociétés d'Ancien régime caractérisées par des inégalités juridiques, économiques, sociales importantes et surtout par l'existence de positions sociales héritées. En ce sens, l'idéal égalitaire des sociétés démocratiques ne correspond pas à la disparition de toutes les inégalités sur le plan des positions sociales (idéal socialiste) mais à l'**égalité des chances**. La société démocratique idéale est donc une société **méritocratique**. Les positions sociales des individus ne sont pas déterminées par leur origine sociale mais par leur mérite, leurs capacités personnelles en liaison avec les besoins de la société en qualifications diversifiées. A long terme, l'égalité des droits couplée avec la tendance à l'égalité des chances devrait amener une réduction des écarts entre les groupes sociaux et permettre la constitution d'une vaste classe moyenne (constellation centrale au sens de Mendras).

Au demeurant, dans la réalité, on observe une **persistance d'importantes inégalités sociales**. Certes, dans le long terme, il y a une réduction des écarts entre les groupes sociaux mais cette tendance longue est aujourd'hui remise en cause par les effets de la crise économique. Avec cette dernière, la question des inégalités sociales se pose avec plus d'acuité : nouvelle pauvreté, exclusion..... De plus, l'idéal méritocratique ne s'est pas réalisé : les positions sociales restent fortement déterminées par l'origine sociale des individus malgré la massification de l'école.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'étude de Tocqueville (1805-1859), qui a fait de la **passion pour l'égalité la caractéristique centrale des sociétés démocratiques ; cette passion pouvant conduire au péril de la liberté du fait des comportements qu'elle génère : individualisme, recherche du bien-être matériel**. Cette recherche de l'égalité pose la question de la **justice sociale** dans une démocratie qui doit s'efforcer de sauvegarder la liberté. Les démocraties modernes doivent effectivement rendre compatibles ces trois valeurs centrales : égalité, liberté, justice sociale.

Tocqueville a surtout étudié les relations entre égalité, liberté avec le juste équilibre qui existe dans la démocratie américaine. La question de la justice sociale est alors implicite. Elle devient explicite au XX siècle avec la montée de l'Etat Providence et ses opérations de redistribution.

En somme, pour Tocqueville, **l'histoire des sociétés occidentales, c'est l'histoire de la démocratie qui se caractérise par un état social spécifique : l'égalité des conditions qui combine égalité des droits, égalité des chances, égalité de considération.**

2 – Qui était Tocqueville ?

📁 Sa vie.

Alexis Clérel de Tocqueville est né à Paris en 1805. Licencié en droit en 1826, il est nommé juge auditeur à Versailles, l'année suivante. En 1831, il part pour un voyage d'études aux EU afin d'établir une comparaison entre les systèmes pénitentiaires français et américains. Il entre ensuite en politique : il est député puis ministre des affaires étrangères sous la II République. Il quittera la vie publique après son opposition au coup d'Etat du 2 décembre 1851. Il s'éteint en 1859.

📁 Le courant.

Alexis de Tocqueville peut-être considéré comme un **sociologue comparatiste**. A partir d'un modèle de société démocratique, il montre les différences entre les régimes démocratiques réels tels qu'il a pu les étudier en Europe ou aux EU. De même, ses travaux historiques l'amèneront à comparer les structures sociopolitiques de l'AR à celles de la période post révolutionnaire et à souligner ainsi la continuité du processus de démocratisation de la société française.

📁 Œuvres principales.

- De la Démocratie en Amérique (1835 – 1840)
- L'Ancien régime et la Révolution (1856).

3 – L'analyse de Tocqueville .

I - La modernisation des sociétés entraîne l'avènement de la Démocratie.

A – Définition de la Démocratie.

- ❶ *Quelle est la définition usuelle de la démocratie ? Quelle est celle de Tocqueville ?*

Sa définition de la démocratie rompt avec celle de ses contemporains. Ce n'est pas un régime démocratique marqué par le pouvoir du peuple. **La démocratie est avant tout un état social. Cet état social se caractérise essentiellement par l'égalisation des conditions, qui est plus qu'un état ; c'est un processus inexorable.**

❶ Dans ces textes, comme de nombreuses fois dans toute son œuvre, Tocqueville compare deux types de sociétés : une société aristocratique d'AR et une société démocratique. Construisez un tableau comparatif des deux sociétés à partir des critères suivants : nature du pouvoir, structure sociale et mœurs.

	Société aristocratique	Société démocratique
Nature du pouvoir	Monarchie appuyée sur l'aristocratie.	Empire de la majorité.
Structure sociale	Grande distance sociale entre les groupes, privilèges, stabilité de la structure	Proximité sociale, égalisation des conditions, structure sociale instable
Mœurs	Respect, soumission, obéissance.	Passion de l'égalité, insatisfaction croissante à mesure que les conditions se rapprochent.

Pour Tocqueville, la démocratie n'est pas réductible à un type particulier du système politique, fondé sur le suffrage universel et la séparation des pouvoirs. La démocratie ne concerne pas seulement le politique ; c'est surtout un état de l'organisation sociale qui se caractérise par l'égalité entre les hommes. Contrairement aux sociétés de castes, aux sociétés d'ordres ; la démocratie suppose la disparition des différences institutionnelles entre les individus, de même que l'hérédité des positions. L'égalité des conditions se manifeste sous trois aspects dont deux sont soulignés dans la phrase.

Tout d'abord, **l'égalité des droits**. Les individus sont égaux s'ils disposent des mêmes droits. Mais, il ne suffit pas que l'égalité soit proclamée, comme dans la Déclaration des droits de l'homme, pour qu'elle soit réelle. Encore faut-il qu'elle s'inscrive dans les mœurs.

En second lieu, **l'égalité des chances**. L'égalité matérielle est impossible à réaliser. Si les inégalités, de fait, persistent ; l'essentiel est que l'égalité des chances soit assurée. Tout individu, quelle que soit son origine sociale, doit pouvoir réussir socialement. Il n'y a, de ce fait, pas de différences héréditaires des conditions. Toutes les occupations, toutes les professions, toutes les dignités, tous les honneurs doivent être accessibles à tous. Par voie de conséquence, la société démocratique fait sauter les verrous entre les classes en autorisant la mobilité sociale. Tant et si bien que la hiérarchie sociale est en permanence modifiée.

Enfin, **l'égalité dans les rapports sociaux**. L'inégalité matérielle peut-être compensée dans les relations sociales par une égalité de condition. Décrivant les relations entre le maître et le serviteur, il montre qu'ils entretiennent dans une démocratie une relation de type contractuel. Le serviteur accepte, pour une durée déterminée et moyennant des conditions précises d'obéir à son maître. Il n'en perd pas pour autant ses droits de citoyen et ni son honneur car son maître le respecte. De plus, il peut espérer grâce à l'égalité des chances, devenir un jour maître lui-même.

Au total, les individus se perçoivent comme égaux et cela fonde leurs représentations collectives. L'inégalité n'est plus perçue comme naturelle à l'image des sociétés démocratiques mais comme une anomalie humaine et corrigible.

B- L'égalité des conditions et la liberté.

❶ Montrez que l'égalité des conditions est à la fois un fait et un sentiment.

L'égalité des conditions est à la fois :

- un fait : diffusion de la propriété, développement des classes moyennes, mobilité sociale.
- Un sentiment : la passion de l'égalité entre les hommes crée une sorte « d'égalité imaginaire » en dépit de « l'inégalité réelle de leurs conditions ». Les serviteurs sont alors égaux en dignité à leur maître. Ce sentiment d'égalité entretient et accentue cette tendance à l'égalisation des conditions. Le serviteur à la différence du laquais, ne fait que ce que le contrat de travail stipule.

Ceci fait naître de nouveaux rapports sociaux. S'il y a encore des classes de maîtres et de valets ; ce ne sont pas les mêmes au cours des générations.

❶ Quel lien Tocqueville souligne-t-il entre l'égalité et la liberté, l'autre fondement de la démocratie ?

Il oppose la liberté aristocratique reposant sur le principe du privilège donc réservée aux privilégiés à la liberté démocratique, qui n'est pas particulière mais universelle. **L'égalité des conditions est donc à l'origine de la liberté individuelle.**

Contrairement à l'AR où les aspirations individuelles étaient étouffées par les pesanteurs de la tradition et le respect de l'autorité ancestrale ; la société démocratique instaure un régime de liberté.

La liberté suppose l'absence d'arbitraire, la disparition du fait du prince. Le pouvoir s'exerce alors uniquement par rapport aux lois.

Et, dans la mesure où les hommes sont égaux en droit ; nul ne peut s'arroger le privilège de présider aux destinées de la Cité à titre personnel . La souveraineté appartient au peuple.

Au total, la démocratie est facteur de progrès social mais elle induit aussi de nouvelles tensions au sein du corps social que nous allons analyser à présent.

II) les menaces qui pèsent sur la démocratie.

A – l'égalitarisme.

Dans les sociétés de castes ou d'ordres, l'accès aux ressources collectives est conditionné par la position hiérarchique des individus ; chacun ne peut espérer que ce , à quoi il a droit de par sa naissance. En revanche, dans les sociétés démocratiques, l'égalité des conditions modifie le comportement des hommes : on aspire à davantage de bien-être et l'on se compare perpétuellement aux autres ; d'où l'apparition de sentiments de **frustration relative** à mesure que l'inégalité diminue. En fait, le décalage entre les désirs que l'égalité suscite et l'inégalité dans l'obtention du pouvoir, du prestige, et des richesses, conduit à un sentiment de frustration relative pour ceux qui ne peuvent atteindre ce qui, apparemment est accessible à tous. De là, se produit une demande croissante en matière d'égalisation des conditions : c'est l'égalitarisme synonyme pour Tocqueville de négation des différences de talent, de travail.

B - le développement de l'individualisme.

① *Pourquoi l'individualisme est-il perçu par Tocqueville comme une menace pour les sociétés démocratiques ?*

Dans les sociétés où ne règne pas l'esprit démocratique comme les sociétés aristocratiques, les rapports sociaux sont fondés sur un type de solidarité constitué par des relations d'obligations réciproques, qui unissaient les individus quelle que soit leur position hiérarchique. Les acteurs bénéficiaient de faveurs liées à leur appartenance à un groupe communautaire. Ainsi, en était –il du lien social qui rassemblait les membres d'une même paroisse, de la même corporation de métier ou de l'unité villageoise. En prenant l'exemple de la société française de l'AR, Tocqueville montre que la société aristocratique avait fait de tous les individus une longue chaîne qui remontait du paysan au roi. Rien de tel dans l'état démocratique ; l'égalisation des conditions produit une société où l'individualisme domine. Chacun est alors maître d'une sphère privée qui occupe une part croissante de l'existence. Concrètement, chaque individu s'isole du corps social au sein d'un cercle étroit de sociabilité : famille, relations proches. Cette tendance se traduit par un éloignement voire un désintéressement des affaires et des préoccupations de la cité. La somme de ces comportements individuels ne produit pas grâce à une main invisible une harmonie générale mais plutôt la servitude car elle génère une excroissance de l'état.

Le risque de la servitude lié au fait que l'égalité l'emporte sur la liberté est donc fort. L'atomisation sociale renforce l'apathie politique ; ce qui va accroître le pouvoir central, ce qui renforce à son tour l'apathie de la masse où la multitude individuelle se sent impuissante à peser sur l'Etat. De plus, **le besoin de sécurité combiné à la passion de l'égalité amène les peuples démocratiques à vouloir un Etat protecteur et tutélaire**. Autrement dit, l'individualisme démocratique, teinté d'hédonisme, réclame un Etat fort qui garantisse sa sécurité et son bien-être. Se développe alors une espèce d'Etat autoritaire. L'état est comme le père qui voudrait maintenir ses enfants dans l'immaturité et la dépendance. Il s'agit d'un **despotisme moderne** qui repose sur l'amour et une obéissance voulue contrairement au despotisme classique basé sur la crainte des sujets. Le despote incarne ainsi la raison au dessus d'un peuple moins vertueux et plus soumis à ses mœurs.

Au total, l'égalité des conditions associée au recul du lien social, aboutit à la prise en charge étatique de l'organisation des affaires publiques. Par là même, se trouve posé le dilemme toquevillien entre le désir de l'égalité et l'aspiration à la liberté. Davantage d'égalité nécessite un surcroît de puissance du pouvoir politique. La société démocratique produit le despotisme et les hommes sont à la merci du plus terrible des Léviathan.

C – La tyrannie de la majorité.

① *Qu'est-ce que la tyrannie de la majorité ? Quelles sont ses conséquences ?*

Tocqueville dénonce les dangers du pouvoir majoritaire : **la tyrannie de la majorité**. Concrètement, dans une organisation politique où les hommes sont égaux, le pouvoir du peuple est clairement affirmé ; chaque citoyen est titulaire d'une parcelle du pouvoir politique. Les opinions étant divergentes, le

consensus toujours difficile à obtenir ; on a habituellement recours comme un moindre mal au principe majoritaire. Les risques sont cependant relativement élevés de rencontrer une situation où la minorité est ignorée ou opprimée par la majorité. La majorité peut imposer des lois injustes à la minorité. C'est pourquoi il prend soin de distinguer la souveraineté du peuple et la souveraineté du genre humain. La souveraineté du peuple correspond au droit de gouverner pour la majorité. La souveraineté du genre humain répond au principe de justice universelle.

L'apparition de ce pouvoir tyrannique est à mettre en relation avec l'apathie d'une société matérialiste. Non seulement des tyrans peuvent apparaître en promettant au peuple la paix civile, mais surtout le repli individualiste facilite l'émergence d'un état protecteur qui prend en charge la destinée des hommes. Il n'a pas les caractéristiques du despotisme traditionnel : c'est un despotisme mou, qui ne tyrannise pas mais « amollit et plie les volontés ».

De plus, cette domination verse la société tout entière dans le conservatisme. Tocqueville dénonce la tyrannie majoritaire et souhaite l'opposition des esprits indépendants, qui ne sauraient se plier aux exigences du plus grand nombre sous le prétexte qu'ils sont moins nombreux. C'est en ce sens que l'on pourrait accuser Tocqueville d'être anti-démocrate.

Pour autant, il n'y pas de fatalité totalitaire en régime démocratique.

III) Les facteurs de survie de la démocratie.

① *En quoi la décentralisation administrative souhaitée par Tocqueville peut-elle favoriser le fonctionnement de la démocratie ?*

Le despotisme peut-être contré tout comme le relâchement de la conscience collective par la création d'institutions proches des individus, capables de répondre à leurs enjeux spécifiques et où les individus participent à la prise de décision, ont une marge de manœuvre face à l'état tout puissant. Tandis que dans les grandes nations centralisées, le législateur est obligé de donner aux lois un caractère uniforme, qui ne tient pas compte de la diversité des lieux et des mœurs car il n'est pas instruit des cas particuliers. Les hommes doivent alors se plier à la législation. Cet inconvénient n'existe pas dans les confédérations.

Plus globalement, puisqu'il s'agit de constituer des contre pouvoirs au niveau institutionnel, de la vie sociale et collective, des valeurs et des croyances ; les moyens institutionnels sont les suivants :

- un parlement actif, un bicamérisme donc deux assemblées dont le Sénat qui permet aux notables éclairés de jouer un rôle modérateur.
- Un pouvoir judiciaire indépendant.
- La promotion du pouvoir local et communal où l'intérêt général peut le mieux s'allier avec l'intérêt particulier et où la participation des citoyens peut-être plus grande. La démocratie locale est un formidable moyen pour forger un esprit civique.
- Le choix fédéraliste permettant de sauvegarde la puissance de l'état central pour les fonctions essentielles et l'existence de contre pouvoirs bien appuyés sur la participation populaire.
- La séparation de l'Eglise et de l'Etat : l'éducation religieuse doit-être le fait des associations.
- Une pluralité des partis non pas animés comme les partis français par des convictions religieuses mais des organisations d'intérêt qui discutent des problèmes qui se posent à la société.

Les associations comme contre-pouvoir.

① *Pourquoi Tocqueville est-il favorable aux associations ?*

La liberté d'association permet aux individus de reconstituer un pouvoir intermédiaire entre eux et l'état. Elles reconstituent un vrai tissu social. Elles permettent de limiter la tyrannie de la majorité, de forger une opinion publique par le débat public plus que par le conformisme uniformisateur. Elles limitent les conflits interindividuels, les médiatisent.

A noter, il distingue les associations politiques et civiles mais ce sont ces dernières qui sont les plus importantes car elles recouvrent tout le corps social.

4 – Les prolongements contemporains.

I - Les réflexions sur la justice sociale.

A- L'analyse de Rawls et ses applications.

① *Réalisez une synthèse de la théorie de J Rawls.*

Le philosophe américain J Rawls a proposé une théorie de la justice sociale qui tranche notamment avec le radicalisme de Hayek. Son approche vise à rendre compatible le respect des droits individuels et la réduction des inégalités, sur la base d'une philosophie contractualiste. Les deux principes qui permettent de définir la justice comme équité sont les suivants :

- **le principe de liberté** : chaque personne doit avoir droit à la plus grande liberté fondamentale compatible avec une même liberté pour tous : droit de vote, liberté d'opinion.....

- **le principe de différence** : les inégalités économiques et sociales doivent-être aménagées de telle sorte qu'elles soient assurées pour le plus grand profit des défavorisés et attachées à des emplois et à des postes accessibles à tous dans des conditions d'égalité équitable des chances. Plus précisément, Rawls distingue les inégalités positives et les inégalités négatives. Les premières sont sensées être acceptables, les secondes non acceptables car injustifiées et injustifiables. Il définit effectivement le premier type d'inégalités comme des inégalités qui profitent à tous donc qui sont utiles et qui ne nuisent à personne. Il s'agit donc d'un jeu à somme positive : tout le monde gagne même si c'est à un rythme différent. En revanche, une inégalité négative se caractérise par un jeu à somme négative : certains gagnent, de ce fait, d'autres perdent. Par voie de conséquence, dans cette perspective, les inégalités de revenu ne sont pas incompatibles avec les inégalités de revenu lorsqu'elles se justifient par une contribution plus importante à la production de richesses. Au contraire, un phénomène inégalitaire se traduisant par l'enrichissement des plus riches et l'appauvrissement des plus pauvres risque de générer une fracture de la société, théoriquement composée d'égaux en droit et en dignité, en deux mondes sociaux voire reconstituer des hiérarchies incompatibles avec la démocratie.

L'approche de Rawls a servi de base à de nombreuses réflexions sur la conduite des politiques économiques et sociales : dans le domaine éducatif, les ZEP reposent sur la création d'inégalités positives en faveur des plus défavorisés.

Au total :

	Principe égalitaire	Principe d'équité
définition	Accès à tous à des prestations banalisées.	Discrimination positive ou « affirmative action »
Contexte économique	Trente glorieuses.	Crise économique : moyens limités de l'administration.
méthode	Droits et prestations identiques pour tous quel que soit le revenu.	Inégalité de traitement en fonction des revenus.
exemples	Prestations familiales (allocations) Prestations maladie, école gratuite.	ZEP dans le système scolaire Prestations familiales selon les revenus.....

L'égalisation des conditions passe aujourd'hui par une politique reposant sur le principe d'équité car le principe égalitaire ne permet plus de réduire de façon importante les inégalités sociales compte tenu des moyens limités des administrations en temps de crise et de l'absence de ciblage de ces moyens sur les populations en difficulté.

II – Les théories ultra libérales de la justice : le refus de l'égalité des chances comme de l'égalisation des revenus et des fortunes, la position de Hayek.

L'inégalité des revenus et des fortunes est une caractéristique inhérente de l'économie de marché ; son élimination détruirait complètement l'économie de marché. Pour Hayek, l'égalité des revenus n'est pas acceptable ; seule l'égalité devant la loi car elle sert au mieux les intérêts de tous. La justice sociale est un mirage et l'idée même de justice sociale est dépourvue de sens. On ne pourrait effectivement parler de répartition juste ou injuste que dans un système où cette répartition serait le résultat d'une volonté consciente. Or, le système de marché n'a pas cette caractéristique. Seules existent des décisions d'individus et la répartition des revenus qui procède de ces actions humaines au sein d'un ordre spontané n'a été voulue par personne.

Hayek rejette même l'idée de justice distributive ou proportionnelle : chacun est rémunéré selon ses efforts car dans un système de marché libre, tous les revenus ou les avantages matériels ne dépendent pas exclusivement de l'effort, du talent des individus mais aussi du hasard. Ils ne sont de ce fait pas fondés à protester lorsque leurs revenus baissent alors que les efforts sont demeurés constants. Une partie des inégalités est donc liée au hasard.

La même logique conduit Hayek à refuser l'égalité des chances : l'inégalité des chances est liée au hasard de la naissance. De plus, si les parents étaient assurés que leurs enfants aient des chances égales, une motivation importante de leur activité économique disparaîtra ; d'où des effets défavorables sur l'ensemble de la collectivité. La loi a pour mission d'accroître également les chances pour tous ; ce qui maintient les inégalités initiales. Il est illusoire de vouloir assurer l'égalité des chances car l'inégalité résulte de décisions prises au cours des générations.

Si l'on met en œuvre une politique égalitariste ; c'est au prix du totalitarisme. Si l'état tente de priver les individus les plus défavorisés des conséquences de leurs actions ; ils résisteront (fraude fiscale) ; l'état répliquera par un supplément de réglementation. La seule tâche des pouvoirs publics est d'instaurer des règles applicables à tous de façon identique.

